Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20260309-20260304DELIB09-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 04 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre-mars, à dix-sept heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Annie LE GOFF, Jean-Paul LE CALVEZ, Jean-Marc LE SAINT, Alain BOIN, Thierry ROGER, Joële GERVAISE, Damien LEVEQUE, Carole LAURENT, Michel LOZAHIC, Loïc LE CALVEZ,

Absents : Christine LE ROY, Aurélie LE GONIDEC, Sonia DOLHEM,

Secrétaire de séance : Joële GERVAISE,

PANNEAUX DE LIEUX-DITS ET MIROIRS

Monsieur le Maire rappelle l'engagement de la commune, à moderniser les panneaux de lieux-dits et de rue, et à sécuriser la commune.

Monsieur le Maire présente, de ce fait, une facture de la société SPM d'un montant total de 1 232,80 € HT soit 1 479,36 € TTC pour des panneaux de lieux-dits.

Il présente également une facture pour l'acquisition de 2 miroirs routiers, d'un montant total de 1 89,45 € HT soit 1 307,34 € TTC.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal, (moins 2 abstentions) autorisent Monsieur le Maire à mandater les factures en investissement.

Fait et délibéré le 04 mars 2026,

Le Maire,

Gilbert LE VAILLANT,

la Secrétaire de séance,

Joële GERVAISE,